Banque européenne d'investissement

La banque de l'UE

INFO 151

03-2013

Grand format sur l'**action en faveur du climat**

La **production d'électricité** sur la voie du changement en Pologne

Une **solution de mobilité utilitaire** pour Metz

ISSN 0250-3867

www.bei.org

INFO 151

LA BEI – La banque de l'UE

Octobre 2013

Éditorial

Le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) conclut avec 95 % de certitude dans son rapport 2013 que l'homme est la cause la plus probable de la totalité du réchauffement de la planète depuis le début des années 1950. Avant la publication de ce rapport, les médias du monde entier se faisaient l'écho d'arguments et de contre-arguments, le changement climatique suscitant des discussions d'une rare intensité. Le débat est désormais clos.

Nous sommes confrontés à un défi international majeur qui exige que l'on prenne des mesures et qui concerne chacun d'entre nous. Le monde doit opérer une transition vers une économie sobre en carbone et, en tant que banque de l'UE, la BEI peut jouer un rôle essentiel.

La BEI soutient les projets liés à l'action pour le climat en Europe et ailleurs dans le monde. Elle appuie des initiatives visant à améliorer l'efficacité énergétique dans nos villes, à diversifier notre approvisionnement énergétique et à réduire notre dépendance à l'égard des combustibles fossiles et nos émissions de gaz à effet de serre. La BEI met au point des instruments financiers innovants pour s'assurer de la disponibilité de financements pour les bons projets et elle mobilise les investissements du secteur privé.

Le dérèglement climatique aura des conséquences désastreuses si l'on ne fait rien pour y remédier. La communauté internationale cherche à limiter à moins de 2° la hausse de la température moyenne dans le monde d'ici à 2100. Certaines prévisions laissent entendre que cette hausse pourrait être sensiblement plus importante. Déjà avec une hausse de 2°, le niveau des mers s'élèvera et les événements météorologiques extrêmes seront plus fréquents. Nous devons nous y préparer.

Tout change, mais ce n'est pas le moment de baisser les bras. L'économie et les systèmes financiers mondiaux doivent s'adapter à de nouveaux modes de fonctionnement, tout comme l'homme doit s'adapter à un monde en évolution. De nouvelles industries plus vertes créeront une nouvelle croissance économique et de nouveaux emplois. La BEI a déjà apporté sa pierre à l'édifice et elle continuera de le faire.

La ville de Metz, dans l'est de la France, révolutionne ses transports publics.

Sommaire

ZOOM SUR LA BEI

03 Grand format sur l'action en faveur du climat
06 J. Potočnik : « À ce rythme, il nous faudra deux planètes pour assurer nos ressources »
08 Énergie durable pour tous
09 En bref

LA BEI EN ACTION

10 Les chiffres de l'action de la BEI en faveur du climat
12 La géothermie a le vent en poupe
13 Une climatisation à l'eau de mer
14 À Bucarest des bâtiments basse consommation voient le jour
15 Pologne : la production d'électricité sur la voie du changement
16 Objectif « renouvellement des forêts » pour la Turquie
18 Une solution de mobilité utilitaire pour Metz
20 Renault : une gamme diversifiée et écologique
22 La BEI au secours des forêts

23 DU NOUVEAU @ LA BEI

BEI Info est une publication périodique du département Communication de la Banque européenne d'investissement. – Responsable de publication : Bruno Rossignol – Mise en page : EIB GraphicTeam, Sabine Tissot – Photos : photothèque de la BEI, © Photographe Philippe Gisselbrecht, © Vestas, © Torresol Energy Investments, S.A, © Union européenne, 2013, © Orkuveita Reykjavíkur, © 2009-2013 CHPF, © Nadedin, © EuropAid, © EC Stalowa Wola, © Photographe Jean-Christophe Verhaegen, © mettis.metzmetropole.fr, © Photographe Bertrand Jamot,© Photo Peter OTTO/CG Eyedream, © Photo Laurent Villardon, © Photo D.R. (droits réservés), © EIBInstitute Agence Willi – Vos commentaires sont les bienvenus. Prière d'adresser vos remarques et suggestions à beiinfo@bei.org.

Grand format sur l'action en faveur du climat

En 2012, la BEI a consacré 13 milliards d'EUR à des projets relevant de l'action en faveur du climat.

Cette année, le Groupe des États d'Europe orientale organise la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 19). Et, cette année encore, la BEI – l'un des principaux financiers de l'action pour le climat – participe aux discussions en qualité d'observateur. L'occasion de faire le point sur son action.

À l'heure où le monde cherche à instaurer une approche moins rigide et plus efficace pour lutter contre les changements climatiques, il devient de plus en plus urgent de limiter les dégâts et de s'adapter aux nouvelles normes et aux nouveaux environnements. Face à cette nécessité, la BEI a fortement renforcé sa contribution dans ce domaine ces dernières années. Elle investit et apporte son expertise technique et financière à l'appui de projets dans divers domaines de l'action en faveur du climat. En 2012, elle y a consacré 13 milliards d'EUR et elle intègre les considérations relatives au climat dans tous les projets qu'elle finance.

Production et consommation

Produire à partir de sources d'énergie renouvelables, et promouvoir ces filières, est une chose. Utiliser rationnellement l'énergie et encourager l'efficacité énergétique comptent également. Les énergies renouvelables permettent de réduire les émissions à la source et de diminuer ainsi la dépendance aux combustibles fossiles. La BEI a investi 3 milliards d'EUR dans des projets portant sur

L'action pour le climat doit également s'inscrire dans une optique plus large et de long terme.

les énergies renouvelables en 2012 et est le premier bailleur de fonds dans le secteur de l'éolien.

Rendre les villes plus économes en énergie, que ce soit dans de nouveaux projets de construction ou dans la rénovation ou la modernisation de bâtiments plus anciens, permet en outre d'atténuer la pression sur les ressources, sur le plan environnemental et individuel. Une contribution supplémentaire de 1 milliard d'EUR est allée à l'efficacité énergétique.

Pour une circulation plus fluide

En Europe et ailleurs, des formes plus durables de transports publics sont mises en place. Grâce à de nouvelles technologies, des tramways, autobus, véhicules hybrides et trains respectueux de l'environnement sont en circulation. Ils encouragent certains à renoncer à leur voiture particulière et réduisent la pollution atmosphérique et sonore en diminuant les encombrements.

Les réseaux ferroviaires transeuropéens favorisent également le transfert du fret de la route vers le rail car le transport ferroviaire moderne réduit la charge environnementale et relie des pôles à travers toute l'Europe. La BEI a financé des projets de transport durable à hauteur de 6 milliards d'EUR en 2012.

Vision panoramique

L'action pour le climat doit également s'inscrire dans une optique plus large et de long terme. La BEI a financé pour environ 2 milliards d'EUR des projets de recherche, développement et innovation en 2012, mais le monde doit également être prêt à s'adapter aux changements qui sont d'ores et déjà perceptibles. De nombreuses régions du globe observent une évolution des régimes de précipitations, des profils de températures et de la configuration des vents. Les fluctuations du climat exposent les populations, les projets, les entreprises et les écosystèmes vitaux à des risques accrus.

L'adaptation aux effets des changements climatiques consiste à cerner les risques et les vulnérabilités et à prendre des mesures préventives pour limiter les éventuels dommages et perturbations. Dans ce monde d'incertitude, la flexibilité s'impose pour éviter, ou tout du moins, gérer les dommages.

Ainsi, dans la zone de la ceinture de feu du Pacifique, les structures urbaines sont conçues dès le stade de la planification pour résister à une certaine activité sismique, ou au moins pour en absorber le choc. L'adaptation aux effets des changements climatiques implique l'application de principes similaires aux événements liés au climat. La BEI encourage l'introduction systématique d'une évaluation des changements climatiques dans la préparation et la conception des projets ainsi que dans la planification opérationnelle et organisationnelle. L'évaluation des risques découlant des changements climatiques doit devenir une question de bonne pratique. Il est vital de tirer les enseignements d'événements météorologiques extrêmes passés et, lorsque les risques sont élevés, de prendre en compte les incidences futures avant d'allouer des ressources à un projet. Cette approche apportera une plus grande valeur ajoutée sur le long terme qu'une reconstruction ou des travaux de réparation a posteriori.

Si l'on prend l'exemple de l'Europe, les changements climatiques influencent la répartition des espèces végétales et animales, et favorisent ainsi la multiplication des espèces nuisibles et invasives, ce qui pourrait bien mettre en péril la santé animale et humaine. Une raréfaction des ressources en eau se profile en outre à l'horizon. En Europe, 40 % des réserves en eau se trouvent dans les Alpes, mais sous l'effet des modifications de l'enneigement, de la dynamique des glaciers et des régimes de précipitations, l'approvisionnement en eau va diminuer, avec des conséquences pour la production hydroélectrique, qui est une source précieuse de production d'électricité. Dans le même temps, la hausse des températures va être à l'origine d'averses plus violentes. L'Europe a déjà connu des inondations ces dernières années et elle doit être prête à en affronter d'autres.

Dans le bassin méditerranéen, on observe déjà des vagues de chaleur plus nombreuses, une plus longue saison des incendies et un accroissement du risque de grands incendies et de désertification. Les zones qui ne sont pour l'heure pas touchées par ces périodes de chaleur et de sécheresse pourraient à l'avenir s'y trouver exposées.

Les effets des changements climatiques ne sont pas partout identiques et leurs conséquences sont donc relativement difficiles à prédire. Des stratégies d'adaptation à ces effets et des investissements appropriés permettent, lorsque cela est possible, de les réduire au minimum.

Ces projets portent le plus souvent sur l'eau (amélioration des dispositifs de protection contre les inondations, réduction du gaspillage d'eau, entre

autres), mais il faut également tenir compte de la plus grande fréquence des vagues de chaleur et des tempêtes (le cas échéant), et pas seulement des pluies ou des sécheresses extrêmes. Ces événements météorologiques extrêmes et des modifications plus lentes comme la montée du niveau des mers peuvent avoir une incidence directe à court terme, ou à plus long terme. Il est essentiel d'être préparé à les gérer et les solutions les plus efficaces ou les plus appropriées ne sont pas toujours les plus évidentes.

Dans cet esprit, la BEI a investi 1 milliard d'EUR à l'appui de projets visant l'adaptation aux effets des changements climatiques en 2012.

S'adapter à une situation changeante

Cette année, la BEI travaille en étroite collaboration avec la Banque de développement des Caraïbes (BDC) sur un programme d'assistance technique d'adaptation aux effets des changements climatiques, qui sera appliqué dans plusieurs des 18 pays membres emprunteurs. L'assistance technique s'accompagne d'une ligne de crédit de 65 millions d'EUR à la BDC pour des projets relatifs à l'action en faveur du climat.

Ce prêt apportera des ressources à long terme et à faible coût pour financer des mesures permettant de faire face aux conséquences des changements climatiques auxquelles la région des Caraïbes est particulièrement vulnérable. Le financement de l'assistance technique dans le cadre de la Facilité d'investissement de Cotonou permettra d'évaluer la vulnérabilité et les investissements nécessaires pour s'adapter aux effets des changements climatiques dans les domaines suivants : protection des côtes contre la montée du niveau des mers et les ouragans, résistance aux inondations pour les infrastructures de transport vitales et appui à la gestion des ressources en eau face à la modification des régimes de précipitations.

Par ailleurs, la BDC bénéficiera de l'assistance technique de la BEI dans ses actions de développement et d'extension de ses compétences de gestion des risques de catastrophes aux investissements ciblant l'adaptation aux effets des changements climatiques. Les pays concernés bénéficieront quant à eux d'une amélioration des évaluations de la vulnérabilité, qui conduira à la mise en place de mesures d'adaptation d'un bon rapport coût-efficacité.

Le bon sens voudrait que les risques climatiques importants, qu'ils soient directs ou indirects, soient pris en considération pour tous les projets. Les solutions appropriées pourraient toutefois aller à l'encontre des idées reçues. L'essentiel est de se préparer, autant que possible, à affronter ce qu'un climat de plus en plus changeant pourrait imposer. ■

La Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) est un traité international sur l'environnement négocié à la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (CNUED), également connue sous le nom de « Sommet de la Terre », qui s'est tenue à Rio de Janeiro en juin 1992. L'objectif du traité est de « stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique ». La CCNUCC est entrée en vigueur en 1994 et compte 195 parties. Les parties à la Convention se réunissent chaque année depuis 1995 dans le cadre des Conférences des Parties pour évaluer les progrès accomplis dans la gestion des changements climatiques.

Le Protocole de Kyoto, signé en 1997, impose aux pays développés des obligations juridiquement contraignantes de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre.

L'accord de Cancún de 2010 limite le réchauffement planétaire à un maximum de 2,0° C par rapport à l'ère pré-industrielle.

Un nouvel accord international doit être conclu d'ici à 2015, avec la mise en place du futur cadre international en matière de climat, qui remplacera le Protocole de Kyoto à partir de 2020.

Interview

Interviewé par BEI Info, **Janez Potočnik** , commissaire européen à l'environnement depuis 2010, parle des défis environnementaux auxquels nous sommes confrontés et du rôle que peuvent jouer l'UE et la BEI.

Tous les aspects de l'environnement nécessitent notre attention. Lesquels sont, pour vous, prioritaires ?

Il faut être prudent avec ce que l'on entend par « environnement ». Ce n'est pas quelque chose qui peut s'envisager isolément. Je dis souvent que nous sommes confrontés à plusieurs crises : une crise économique et financière, une crise des ressources, une crise du climat et une crise de la biodiversité. Nous devons trouver des armes pour attaquer sur tous ces fronts à la fois et dégager des résultats multiples – pour l'économie, pour la population et pour l'environnement. Il faut pour cela une vision stratégique et c'est ce que contient notre septième programme d'action pour l'environnement, qui doit être officiellement adopté par toutes les institutions de l'UE.

Qu'implique ce programme ?

Il se concentre sur trois domaines clés. Premièrement, la protection, la préservation et la consolidation de notre capital naturel, dont dépend une si grande part de l'activité économique. Le programme comprend par exemple la stratégie 2020 pour la biodiversité et le plan directeur pour la sauvegarde des ressources en eau de l'Europe. Mais il y a également des lacunes à combler, comme pour la protection des sols et l'utilisation des terres. Nous devons aussi agir plus fermement pour protéger les mers et les océans, par exemple en fixant des objectifs de réduction des déchets en mer.

Deuxièmement, nous devons mettre en place les conditions propices à un marché unique pour une croissance économe en ressources et faiblement émettrice de carbone. Cet objectif doit être au cœur de l'économie verte que nous voulons créer. Cela signifie qu'il faut s'entendre sur les prochaines étapes de la politique climatique, celles de l'après 2020, améliorer l'efficacité environnementale des produits sur tout leur cycle de vie et réduire les incidences globales de la consommation. Nous devons transformer davantage de déchets en ressources et stimuler la croissance par une généralisation du recyclage. Un objectif concret est la réduction de moitié du gaspillage alimentaire dans l'UE d'ici à 2020.

La troisième priorité est de s'attaquer aux risques sanitaires liés à l'environnement et de faire en sorte d'être prêts à faire face à des dangers nouveaux ou en gestation. Sur ce point, l'axe d'action consiste à revoir les législations sur la qualité de l'air, le bruit et l'eau, et à répondre aux préoccupations relatives aux produits chimiques et aux nanomatériaux.

C'est donc simple. Tout ce que nous avons à faire, c'est de combattre sur tous ces fronts à la fois...

Pour avancer, nous avons donc besoin de solutions intégrées. Avez-vous toujours été en faveur de cette approche globale ?

L'environnementalisme n'arrive à rien s'il se concentre uniquement sur l'environnement. Nous devons abandonner ce mode de pensée. Si nous voulons que les stratégies produisent des résultats, nous devons transcrire ce message dans la politique régionale ainsi que dans les politiques des transports, de l'énergie, de la construction, de la consommation et de beaucoup d'autres domaines. L'agriculture est un exemple patent. Le territoire de l'Europe vu depuis l'espace ressemble, en gros, à une vaste exploitation agricole ; par conséquent, si nos politiques n'ont pas d'effet sur le secteur agricole, elles touchent moins de la moitié de la superficie du continent. C'est pourquoi nous autres « environnementalistes » soutenons tant le verdissement de la PAC et avons tant à cœur de vérifier comment elle fonctionne en pratique.

En quoi les initiatives environnementales peuvent-elles aider à traiter d'autres problèmes de l'Europe comme le chômage ou le manque d'investissement dans les PME ?

Il est vital de combattre l'idée que l'écologie est d'une certaine manière l'ennemie de l'économie. Dans de nombreux domaines, une législation forte est un catalyseur pour l'investissement et l'emploi. Prenons l'exemple des déchets : la législation au niveau européen a été un puissant moteur de développement pour le secteur du recyclage. De nouvelles activités sont apparues – des installations de tri de base aux systèmes de séparation complexes pour les métaux précieux. Aujourd'hui, le secteur du recyclage, c'est environ 50 000 centres et 1,5 million d'emplois, pour la plupart difficiles à délocaliser. L'industrie

européenne du recyclage a un avantage comparatif qui, je l'espère, va encore s'affirmer dans les années à venir, à mesure que le secteur évolue en réaction à la crise imminente des ressources. Pour une grande part, cette réussite est le résultat de notre législation.

La même chose vaut pour beaucoup d'autres secteurs, toutefois. L'Europe possède ce que j'appelle souvent une majorité silencieuse d'innovateurs. Ces entrepreneurs, ces sociétés et ces employés génèrent des technologies de pointe et des méthodes de production nouvelles qui vont nous apporter les solutions dont nous avons besoin pour l'économie de demain. Nous nous efforçons réellement de renforcer le cadre de notre politique en la matière, par exemple pour les technologies à faible intensité de carbone, pour faire en sorte que les investissements effectués, entre autres, par les constructeurs automobiles, les exploitants d'installations de combustion et d'autres acteurs de la chaîne d'approvisionnement profitent au maximum à ceux qui proposent les solutions les plus efficaces.

La recherche, l'innovation et les technologies nouvelles seront vitales. Y a-t-il des avancées qui suscitent plus particulièrement votre intérêt ?

Il n'est pas facile d'isoler un domaine de la recherche. Des problématiques telles que la mauvaise qualité de l'air dans les villes, la rareté de l'eau et la dégradation de la biodiversité reposent toutes sur la preuve scientifique et nous avons besoin de solutions innovantes dans tous ces domaines.

Les nouvelles technologies qui m'intéressent particulièrement sont celles qui utilisent des idées novatrices pour servir la cause de l'environnement – par exemple, la création, à partir de déchets, de matières premières secondaires recherchées. Nous devons faire une utilisation bien plus efficace des ressources sous peine d'épuiser inexorablement les réserves des matières mêmes dont nous avons besoin pour la croissance et l'emploi. C'est la raison évidente pour passer à une économie circulaire. Il est clair que cela ne peut se faire sans une recherche digne de ce nom. Lorsque l'on met au point de nouvelles technologies, il faut pouvoir rassurer sur tous les risques éventuels, afin que la société se sente en sécurité lorsqu'elle profite de leurs résultats.

Vous avez rencontré le président de la BEI, Werner Hoyer, en juin dernier. Quel rôle la Banque peut-elle jouer ?

L'objet principal de cette rencontre était de trouver des moyens pour mieux collaborer et pour accroître le soutien aux investissements qui appuient l'efficacité des ressources. Cette cause, l'utilisation efficace des ressources, intéresse vraiment peu de dirigeants politiques, et la BEI doit continuer de la défendre car elle représente un moteur pour la croissance et l'emploi.

« Il faut être prudent avec ce que l'on entend par *environnement*. Ce n'est pas quelque chose qui peut s'envisager isolément. »

En encourageant l'utilisation efficace des ressources et l'éco-industrie, nous soutenons la croissance, la compétitivité et la solidité à long terme de nos entreprises. Nous devons faire valoir cet argument aussi largement que possible ; mais on ne parle pas là seulement de climat et d'énergie car d'autres domaines, tels que l'eau, les déchets ou encore le capital naturel, sont également concernés.

Des études récentes montrent que chaque réduction d'un point de pourcentage de l'utilisation des ressources représente une valeur d'environ 23 milliards d'EUR pour l'activité économique et peut mener à créer jusqu'à 200 000 emplois. En même temps, le marché mondial des éco-industries croît. Il atteignait déjà en 2010 une valeur annuelle estimée à 1 150 milliards d'EUR et la prévision d'un doublement de ce chiffre d'ici 2020 fait l'objet d'un large consensus. C'est un domaine dans lequel l'UE possède un fort potentiel d'exportations. Ce message doit être entendu et la BEI peut jouer un rôle significatif pour le diffuser.

Dans un contexte plus large, est-ce à l'UE de donner l'exemple ?

Se contenter de « donner l'exemple » ne sera jamais suffisant. Les problèmes auxquels nous sommes confrontés sont de nature planétaire et nous devons nous présenter avec des solutions capables de fonctionner pour le monde entier, pas seulement pour l'UE. C'est ça, le sens de la viabilité.

Une économie plus verte et plus inclusive est désormais une nécessité au plan mondial. Si nous n'apprenons pas à gérer nos actifs naturels et nos ressources selon des modes plus durables, nos économies et notre environnement vont souffrir. Nos efforts pour réduire la pauvreté et obtenir davantage de justice sociale n'aboutiront jamais. Nous n'avons pas le choix. La terre compte actuellement sept milliards d'habitants et elle en accueillera neuf milliards en 2050. Si nous continuons au rythme que nous suivons depuis plus d'un siècle, il nous faudra deux planètes pour assurer nos besoins en ressources. ■

Énergie durable pour tous

20 %

de la population mondiale n'ont pas accès à l'électricité, quelle que soit sa forme.

L'initiative « Énergie durable pour tous » – Sustainable Energy for All, SE4All – a été lancée par les Nations unies en 2012 et est conduite par son secrétaire général, Ban Ki-moon. La Commission européenne et la BEI sont prêtes à soutenir la réalisation des objectifs ambitieux visés par SE4All.

Selon Ban Ki-moon, l'initiative SE4All a pour ambition de « revitaliser nos économies, renforcer l'équité et catalyser une révolution dans le domaine des énergies propres au bénéfice de l'humanité toute entière ». Elle s'articule autour de trois principaux objectifs à atteindre d'ici à 2030 : assurer à tous l'accès à des services énergétiques modernes, multiplier par deux la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique mondial et doubler le rythme d'amélioration de l'efficacité énergétique au plan mondial.

Des économies directes et indirectes

Plus d'un milliard de personnes (1,4 milliard selon les statistiques des Nations unies), soit 20 % de la population mondiale, n'ont pas accès à l'électricité, quelle que soit sa forme. Pire encore : quelque 2,7 milliards de personnes respirent des vapeurs toxiques émanant de combustibles de cuisson impropres comme le charbon et les déjections animales, faute d'un équipement de cuisson salubre. On estime à deux millions de personnes le nombre de décès annuels liés à cette pratique.

Le doublement – de 15 % à 30 % – de la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique mondial contribuera à la réduction des émissions dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques, et le renforcement de l'efficacité énergétique aura le même effet, en plus de générer des économies sur d'autres coûts.

Le plus difficile est de mettre en pratique ces desseins. L'initiative SE4All soulève de nombreux défis, mais le soutien de la Commission européenne et de la BEI peut jouer un rôle important en aidant la communauté internationale à réaliser les trois objectifs clés.

Un catalyseur financier

La Commission a accordé 65 millions d'EUR d'assistance technique pour soutenir les pays concernés dans la mise en œuvre de leur politique énergétique, des conditions d'investissement et des projets admissibles au titre de l'initiative. Elle a aussi alloué quelque 400 millions d'EUR à des fonds et des mécanismes de financement existants bien établis qui sont gérés par la BEI. Une enveloppe de 25 millions d'EUR est affectée au Fonds mondial pour la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables (GEEREF). La facilité Énergie de l'UE bénéficie d'une dotation supplémentaire de 20 millions d'EUR. Enfin, 329 millions d'EUR sont alloués au Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures (FFI).

Le FFI soutient la réalisation de projets admissibles à l'initiative SE4All en finançant des bonifications d'intérêt, des subventions directes, des services d'assistance technique et des primes d'assurance. Créé en 2007, il a toutefois été modifié pour englober des projets énergétiques de portée nationale et appuyer, par le biais d'intermédiaires, des projets d'alimentation en électricité par le réseau ou hors réseau, de petite dimension. Il s'agira d'aménagements visant à améliorer l'accessibilité. La dotation supplémentaire de 329 millions d'EUR est acheminée via un guichet SE4All spécial destiné précisément à ce type de projets. Aides et subventions visent à soutenir le lancement des projets en comblant le déficit de financement : chaque euro du FFI devrait générer près de 13 euros d'investissement total.

Des avantages pour tous

Sous l'égide du FFI, une étude de faisabilité est en cours pour évaluer le Fonds de garantie proposé en faveur de l'énergie en Afrique, doté de 600 millions d'EUR. Ce fonds vise à fournir des instruments d'atténuation des risques et de rehaussement de crédit à l'appui de projets dans les domaines de l'énergie et des infrastructures en Afrique et à mobiliser des capacités sur le marché de l'assurance privée par le biais de la coassurance et de la réassurance. L'intervention conjointe de la Banque et du FFI joue un rôle essentiel dans la réponse de l'UE à l'initiative SE4All et procurera de nombreux avantages économiques et sociaux aux populations tant en Europe qu'en Afrique.

Le continent africain a besoin de financements dans le secteur de l'énergie. La BEI s'efforce de mettre à contribution des banques, des bailleurs de fonds et des investisseurs au titre de l'initiative SE4All car 2030, c'est presque déjà demain.

Voir aussi www.bei.org/climate ■

En bref

Soutien sans précédent pour les PME françaises

Le 25 septembre, le Groupe BEI a signé avec Bpifrance un contrat de financement en faveur de PME innovantes, la plus importante opération du Groupe BEI en France en 2013.

Une ligne de crédit de 750 millions d'EUR a été accordée, assortie d'une enveloppe de garantie de 200 millions d'EUR au titre du Mécanisme de garantie pour les PME du FEI. Les bénéficiaires seront les PME (moins de 250 salariés) et les ETI (moins de 3 000 salariés) cherchant à se financer dans la phase cruciale qui va de la fin de la recherche-développement au lancement de l'exploitation commerciale, phase pour laquelle l'accès aux financements est très difficile.

Le ministre français de l'économie et des finances, Pierre Moscovici, voit dans cette opération « une application concrète du pacte de croissance européen » qui va « aider Bpifrance à amplifier son soutien aux PME innovantes en mobilisant les ressources de la BEI » .

Appui à la microfinance en Palestine

La BEI et plusieurs autres organisations ont signé un accord de mise de fonds de 5,3 millions d'USD avec le Centre arabe pour le développement agricole (ACAD).

L'opération est axée sur le développement durable dans les zones rurales. Elle vise à réduire les disparités, à lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire et à soutenir les petites entreprises et les micro-entrepreneurs sur l'ensemble du territoire palestinien. L'accent est mis en particulier sur les femmes et les agriculteurs ainsi que sur la création d'emplois durables pour les habitants et le développement de leur accès au crédit. La BEI a accordé un financement de 1 million d'USD, soit 18 % du capital d'ACAD Finance, assorti d'une assistance technique.

Parcours fluidifié pour le voyageur à l'aéroport de Schiphol

Un prêt BEI de 200 millions d'EUR va financer la poursuite d'importants travaux de transformation et l'amélioration du vécu des passagers dans l'aérogare.

Les contrôles de sûreté aux portes d'embarquement pour les vols vers les pays hors espace Schengen vont disparaître grâce à la mise en place de postes centralisés d'inspection filtrage.

La BEI a déjà contribué au financement d'autres projets à Schiphol, notamment la cinquième piste et le nouveau système de manutention des bagages (BEI-Info n°139). Le nouveau programme d'investissement permettra d'améliorer le confort des voyageurs, de renforcer l'efficacité de fonctionnement du quatrième aéroport européen et d'assurer sa conformité avec les futures normes internationales de sûreté.

Premier financement pour l'agriculture et l'agroalimentaire en Espagne

L'Instituto de Crédito Oficial (ICO) s'est vu accorder un prêt de 150 millions d'EUR pour financer les investissements de PME du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Première opération de ce type de la BEI en Espagne, elle vise à donner accès à des liquidités à un secteur important, dynamique et solvable de l'économie. La crise économique a très fortement remis en cause le crédit aux PME et ce prêt permettra de stimuler l'activité et la création d'emplois dans un secteur à fort potentiel d'exportations.

Projet « Castor » de stockage d'énergie : première obligation de projet

La BEI a lancé avec succès la première obligation de projet, en l'occurrence pour le projet de stockage souterrain de gaz « Castor ». Elle prête ainsi 500 millions d'EUR au total pour ce projet qui vise à stocker l'équivalent de 30 % de la consommation quotidienne de gaz de l'Espagne. L'émission obligataire ayant permis de lever 1,4 milliard d'EUR pour le projet a été appuyée par une ligne de liquidité de 200 millions d'EUR accordée au titre de l'initiative « obligations de projet », grâce à laquelle la qualité de crédit de ces obligations a été rendue plus attrayante pour les investisseurs. La BEI a aussi souscrit à l'emprunt à hauteur de 300 millions d'EUR en tant qu'investisseur de référence.

Les chiffres **de l'action de la BEI** en faveur **du climat**

L'an passé, la BEI a consacré 13 milliards d'EUR, soit 26 % du total de ses prêts, à des projets relevant de l'action en faveur du climat.

1,1 milliard d'EUR de prêts pour l'efficacité énergétique à l'appui de l'objectif de l'UE : renforcer l'efficacité énergétique de 20 % d'ici à 2020.

1 milliard d'EUR pour l'adaptation aux effets du changement climatique. Les prêts de la BEI aident à protéger le littoral, à prévenir les risques d'inondation et à anticiper les dangers à venir liés aux dérèglements du climat.

6 milliards d'EUR de prêts pour les transports durables : ces investissements urbains, ruraux, routiers, ferroviaires, maritimes ou aéroportuaires aboutissent à des réductions d'émissions et à des gains de temps sur des axes de communication et des couloirs logistiques névralgiques.

2 milliards d'EUR pour la RDI dans le domaine de l'action en faveur du climat afin de trouver les solutions durables de demain.

3,3 milliards d'EUR pour les énergies renouvelables, c'est-à-dire plus du tiers du total des prêts de la Banque dans le secteur de l'énergie. Objectif de l'UE : couvrir 20 % de sa consommation d'énergie à partir de sources renouvelables d'ici à 2020.

www.bei.org/climate

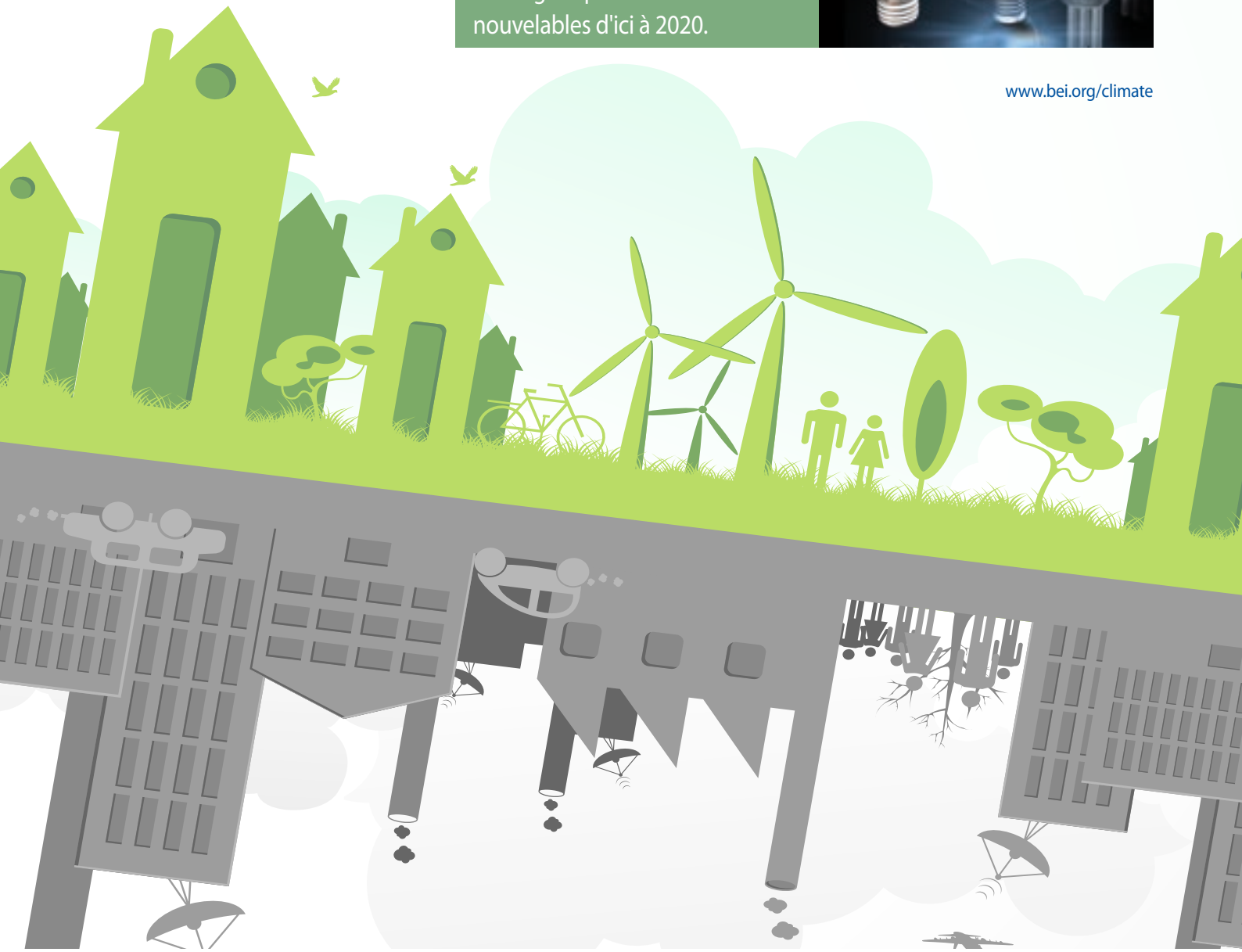

La géothermie a le vent en poupe

L'énergie géothermique est connue de l'homme depuis des temps très anciens, mais elle n'est exploitable qu'en certains endroits de la planète. L'Islande en est un, et ce pays fait figure de pionnier en la matière. C'est là que la BEI a contribué au financement de la deuxième centrale géothermique au monde par la taille.

L'Islande possède d'abondantes ressources géothermiques qu'elle doit à sa situation particulière. Elle se trouve sur la dorsale médio-atlantique, dans une zone de frontière divergente entre les plaques tectoniques nord-américaine et eurasienne. Cela fait de cette île au volcanisme actif un miracle géologique, créant les conditions idéales pour la présence d'énergie géothermique.

Depuis qu'elle a commencé à exploiter cet atout en 1928, l'Islande a connu une évolution sans précédent : la géothermie couvre aujourd'hui 30 % de la consommation d'électricité et près de 90 % du chauffage domestique. Un autre constat force l'admiration : le reste de la production d'électricité en Islande est d'origine hydraulique, ce qui signifie que le pays est proche d'un taux de 100 % de son électricité produite à partir de sources renouvelables.

Un leader mondial

« Dans un contexte où l'énergie géothermique n'entre que pour une infime partie dans la production mondiale d'électricité, Reykjavik Energy se félicite du soutien que lui accorde la BEI par ses financements », déclare Bjarni Bjarnason, PDG de Orkuveita Reykjavíkur (Reykjavik Energy), propriétaire et exploitant de la centrale géothermique de Hellisheiði.

Depuis sa mise en service il y a près de dix ans, cette centrale a bénéficié de 303 millions d'EUR de prêts de la BEI. Avec une capacité installée de production d'électricité de 303 MW et une capacité thermique de 133 MWth, Hellisheiði, qui a été agrandie en plusieurs phases, est non seulement la plus importante centrale électrique d'Islande, mais aussi la deuxième centrale géothermique au monde par la taille.

Une région en perpétuel mouvement

La centrale se trouve dans la région du Hengill, à une vingtaine de kilomètres à l'est de Reykjavik, dans le sud-ouest du pays. Le volcan Hengill lui-même est actif, mais les estimations font remonter sa dernière éruption à environ 2 000 ans, tandis que la zone (112 km^2) est située au-dessus d'une vaste chambre magmatique et regorge de sources d'eau chaude et de fumerolles.

La probabilité qu'une éruption volcanique majeure se produise dans la région est faible. L'éruption en 2010 du Eyjafjallajökull, à 140 km à l'est de Hellisheiði, a provoqué des nuées de cendres paralysant tout le trafic aérien européen. Mais elle n'a eu aucune incidence sur l'exploitation de la centrale, qui fonctionne à plus de 90 % de ses capacités depuis son entrée en service en 2006.

La vapeur directement à la source

Les centrales classiques brûlent des combustibles pour amener de l'eau à ébullition afin de créer de la vapeur qui fait fonctionner des turbines. À Hellisheiði, la vapeur provient de plusieurs puits profonds de quelque 2 000 mètres. Les émissions de gaz à effet de serre de la production d'énergie géothermique sont très faibles car il n'y a pas de processus de combustion. Selon l'étude d'impact sur l'environnement publiée en 2012 par Orkuveita Reykjavíkur, la moyenne des émissions de CO_2 opérationnelles de Hellisheiði s'établissait à 40 g d'équivalent CO_2/kWh (grammes d'équivalent dioxyde de carbone par kilowatt heure d'électricité produite). Ce chiffre est de plus de 800 g d'équivalent CO_2/kWh pour les centrales alimentées au charbon, les centrales au fioul lourd et au gaz naturel émettant en général de l'ordre de 650 et 350 g/kWh respectivement.

Les émissions de sulfure d'hydrogène (H_2S) sont également à prendre en considération. La réglementation islandaise en la matière est rigoureuse puisque les limites acceptables dans le pays correspondent au tiers de ce que préconise l'Organisation mondiale de la santé.

Une exploitation à intensifier ?

Orkuveita Reykjavíkur vise la conformité maximale avec les normes en vigueur. Elle met actuellement au point une méthode consistant à mélanger les gaz géothermiques (CO_2 et H_2S) avec l'eau d'écoulement de Hellisheiði et à réinjecter cette eau à une profondeur de 600 à 800 mètres, soit bien en-dessous du niveau de la nappe phréatique. Les innovations de ce type sont essentielles pour l'Islande à l'heure où la géothermie voit son importance croître.

Les besoins en électricité de l'Islande sont d'environ 1 500 MWe. L'énergie géothermique peut en couvrir le tiers, bien que certaines sources fassent aller le potentiel de production d'électricité d'origine géothermique jusqu'à 4 000 MWe. Nul ne peut dire pour l'heure dans quelle mesure ce potentiel sera exploité et le modèle de la géothermie islandaise n'est pas nécessairement reproductible dans le monde entier. Il n'en demeure pas moins que les décideurs locaux dans d'autres pays peuvent s'en inspirer. ■

Une climatisation
à l'eau de mer

Le Centre hospitalier de la Polynésie française (CHPF), à Tahiti, fournit des services essentiels à la population de ce territoire français d'outre-mer, mais accumule des factures d'électricité astronomiques. La BEI contribue à financer l'installation d'un système de climatisation par eau de mer qui permettra à l'hôpital de réduire ces coûts, un projet qui s'inscrit dans le cadre d'un programme ambitieux.

13 GWh

L'économie annuelle de 13 GWH est évaluée à 3,7 millions d'EUR.

Le climat tropical de Tahiti rend la climatisation indispensable dans pratiquement chaque bâtiment public. Mais elle représente une lourde charge financière. Le CHPF ne fait pas exception à la règle : avec ses 500 lits et son effectif de 350 personnes, cet hôpital, le plus grand de Polynésie française, consacre 50 % de ses dépenses annuelles d'électricité aux seules fins de refroidissement et d'amélioration du confort et du bien-être de ses patients et de son personnel.

Sur la voie de l'autonomie

L'hôpital à lui seul représente 4 % de la consommation énergétique de la Polynésie française. Aujourd'hui, l'approvisionnement en électricité de la région repose pour près de 70 % sur des importations de pétrole. Les besoins de la région sont insignifiants à l'échelle mondiale, mais représentent une charge financière écrasante à l'échelle locale. Acheminer quoi que ce soit, même en faible quantité, vers un endroit aussi éloigné que le Pacifique Sud coûte très cher. C'est la difficulté que doivent affronter les îles de la région et la raison pour laquelle elles se sont fixé l'objectif de tirer 100 % de leur approvisionnement en électricité d'énergies renouvelables d'ici à 2030.

Des cycles énergivores

La BEI a accordé un prêt de 7,5 millions d'EUR au CHPF pour financer un système de climatisation par eau de mer (SWAC) qui entrera en service à la mi-2015, dans le cadre d'un projet de 25 millions d'EUR financé au titre de l'initiative de délégation réciproque. Les systèmes de climatisation par eau de mer obtiennent les mêmes résultats que les systèmes classiques, mais ont un fonctionnement radicalement différent.

Certaines unités de climatisation classiques refroidissent l'eau de manière électrique dans un refroidisseur avant de la faire circuler par pompage dans un bâtiment, pour faire baisser la température de l'air grâce au déplacement de l'air chaud par le froid. Une grande quantité d'énergie est nécessaire pour refroidir l'eau. Environ 90 % de l'électricité consommée et des gaz à effet de serre émis par les climatiseurs classiques sont liés au seul processus de refroidissement de l'eau. Dans le cas du CHPF, ce processus représente environ 2 % de la consommation électrique du territoire.

Le système de climatisation à l'eau de mer utilise une eau déjà froide au départ, ce qui permet d'éliminer l'élément le plus coûteux et le plus polluant du processus de climatisation. Le nouveau système de climatisation de l'hôpital s'appuiera sur un circuit d'eau de mer froide pompée à une profondeur de 900 mètres. Une fois pompée, l'eau de mer passe dans un extracteur de chaleur par lequel elle extrait la chaleur d'une eau plus chaude circulant dans un second circuit. L'eau du second circuit, ainsi refroidie, circule dans le bâtiment. Pour finir, l'eau de mer est reversée dans l'océan, à un endroit moins profond et donc plus chaud. Les circuits ne se mélangent pas, la chaleur étant échangée via des plaques en titane dans la station de refroidissement.

Ce système de refroidissement innovant a peu d'incidences sur l'environnement. L'eau utilisée pour le refroidissement a une température comprise entre cinq et huit degrés Celsius ; provenant de l'océan Pacifique, elle constitue une ressource naturelle et inépuisable.

Un investissement pour la santé

À plein rendement, le système de climatisation par eau de mer permettra à l'hôpital de réduire ses frais de refroidissement de 90 % et sa facture d'électricité de moitié. L'économie annuelle de 13 GWH est évaluée à 3,7 millions d'EUR, tandis que la réduction des émissions résultant de la production d'énergie thermique de substitution atteindra l'équivalent de 570 tonnes de CO_2 par an. Les économies financières réalisées allégeront les charges de l'hôpital et lui permettront d'investir davantage dans le bien-être de la population. En attendant, la solution qu'a trouvée le CHPF pour rester au frais est une étape importante vers l'autonomie énergétique de la Polynésie française. ■

À Bucarest des **bâtiments basse consommation** voient le jour

La majorité des deux millions d'habitants de Bucarest vivent dans des immeubles résidentiels anciens de plusieurs étages, détenus en copropriété. Pour réaliser des économies d'énergie et moderniser les logements, la BEI soutient actuellement la remise en état d'un millier de bâtiments, soit 66 380 appartements, grâce à des prêts totalisant 282 millions d'EUR, accordés à quatre collectivités locales de la capitale.

L'incidence globale du projet sur le plan de la qualité du logement pour les habitants de Bucarest et des économies d'énergie a été positive.

Les immeubles résidentiels entrent pour plus d'un tiers dans la consommation énergétique totale en Roumanie. Près de 3 700 000 appartements ont été construits dans le pays entre 1950 et 1990, dont 650 000 à Bucarest, et, depuis leur construction, seul un petit nombre a été rénové pour en réduire la consommation énergétique.

La demande de projets de rénovation thermique en Roumanie est donc énorme et on estime à 12 milliards d'EUR le coût des investissements dans ce secteur. Pour réduire les coûts de chauffage et diminuer les émissions de CO_2, tout en augmentant la qualité de vie, l'État a lancé un programme national de rénovation thermique destiné aux immeubles résidentiels.

Le premier financement, octroyé en 2010 pour un montant total de 70 millions d'EUR, visait à remettre en état 273 immeubles, soit 23 000 appartements, situés dans le secteur 6 de la capitale roumaine. Il a été suivi de trois autres prêts représentant quelque 282 millions d'EUR supplémentaires. Ces prêts servent à financer 75 % au maximum des coûts d'investissement, portant en particulier sur l'isolation des murs, des fenêtres, des toits et des caves. Ce programme s'accompagne d'une contribution notable à la création d'emplois dans la région.

Un programme d'investissement attrayant pour les propriétaires

Quatre-vingt dix pour cent des habitants de Bucarest sont propriétaires de leur appartement, mais peu ont les moyens de rénover leur logement (6 000 à 8 000 EUR). Aussi, la majeure partie des collectivités locales ont-elles décidé de financer la totalité de l'investissement, y compris la quote-part de 20 % qui serait normalement à la charge des propriétaires.

De plus, les occupants des appartements bénéficient de tarifs de chauffage fortement subventionnés. Cependant, les autorités envisagent à présent de supprimer ces subventions d'ici deux ou trois ans, lorsque les coûts de chauffage dans les immeubles rénovés devraient avoir quasiment diminué de moitié.

Meilleure performance énergétique

À ce jour, de nombreux progrès ont été réalisés : 580 immeubles, soit 38 572 appartements, ont été achevés. Sur les quatre districts de la capitale roumaine où les travaux sont en cours, c'est dans le secteur 1 que la mise en œuvre est la plus avancée. Dans ce même secteur, 222 nouveaux bâtiments doivent être achevés d'ici à la fin de l'année, ce qui représente 13 536 appartements de plus.

L'incidence globale du projet sur le plan de la qualité du logement pour les habitants de Bucarest et des économies d'énergie a été positive. Un certain nombre de problèmes mineurs sont néanmoins apparus tout au long du processus, du fait notamment des retards de chantier et de la qualité de la construction. Des contrôles de qualité supplémentaires ont permis de les régler.

Avant les travaux, la plupart des immeubles situés dans les secteurs 1, 4 et 6 affichaient une note D pour la performance énergétique. Aujourd'hui, la plupart des immeubles sont passés de la note D à la note B et leur consommation énergétique est inférieure au seuil des 100 kWh par m^2 par an exigé dans le programme. Cela représente une économie d'énergie comprise entre 37 % et 49 %. ■

Pologne : la **production d'électricité** sur la voie du changement

La Pologne est toujours largement tributaire de centrales au charbon obsolètes pour produire de l'électricité. Mais les choses changent. Le pays s'efforce de sécuriser et diversifier son approvisionnement énergétique et d'intensifier son intégration dans l'Union européenne.

15 %

Le pays s'est fixé comme objectif de générer 15 % de son énergie à partir de sources renouvelables d'ici 2020.

Située dans le sud-est de la Pologne, non loin de la frontière ukrainienne, la ville de Stalowa Wola compte environ 70 000 habitants. Cette année, la BEI a accordé un prêt de 140 millions d'EUR à Elektrocieplownia Stalowa Wola dans le cadre d'une opération de 400 millions d'EUR qui servira à financer la construction d'une centrale au gaz à turbine à cycle combiné moderne et performante.

Cette technologie est la plus efficace et la plus couramment utilisée dans les nouvelles centrales électriques au gaz. Celle de Stalowa Wola sera la plus grande du genre en Pologne avec une puissance de 450 MWe pour le réseau national. Elle contribuera ainsi à renforcer l'approvisionnement interne du pays en énergie et à accroître la concurrence sur le marché polonais de l'électricité. Elle produira également de la chaleur pour la ville et sa banlieue qui représentent un bassin de captage métropolitain de 120 000 habitants.

La nouvelle centrale est en cours de construction sur un site industriel, à proximité de deux anciennes centrales au charbon peu performantes qu'elle rendra obsolètes. La politique énergétique européenne considère le gaz comme un combustible de transition essentiel à la décarbonisation du système énergétique. À Stalowa Wola, la consommation de charbon diminuera de 100 000 tonnes par an une fois que la nouvelle turbine sera entièrement opérationnelle, au cours du second semestre de 2015.

Stimuler les énergies renouvelables

La BEI a investi massivement dans l'ensemble du secteur énergétique en Pologne, soit plus de 2 milliards d'EUR à ce jour depuis sa première opération en 1990. Le pays s'est fixé comme objectif de générer 15 % de son énergie à partir de sources renouvelables d'ici 2020. En 2010, ce chiffre s'établissait à 9,4 %. La même année, la BEI a cofinancé la construction d'un grand parc éolien terrestre dans la petite ville de Margonin, au nord de Poznań.

Le montant du prêt s'élevait à 45 millions d'EUR et la puissance électrique nette du parc éolien de 120 MWe était produite par 60 turbines réparties dans deux sites situés l'un à l'est et l'autre à l'ouest de Margonin.

Parallèlement, dans le sud de la Pologne, la Banque a prêté 53 millions d'EUR à Tauron Polska Energia pour financer la construction et l'exploitation d'une chaudière à biomasse à Bielsko-Biała. Délivrant une puissance de 50 MWe d'électricité et 45 MWth de chaleur, cette nouvelle centrale a remplacé des installations au charbon. L'énergie est générée uniquement à partir de sources renouvelables et la chaleur produite bénéficiera à une partie des 180 000 habitants de Bielsko-Biała.

Priorités européennes

La Pologne entend réduire son empreinte carbone au niveau national, mais, de manière générale, son marché énergétique sortira renforcé d'une meilleure intégration dans les réseaux de l'UE. La BEI a donc investi 135 millions d'EUR dans la construction d'un terminal de gaz naturel liquéfié dans le port de Swinoujscie qui s'ouvre sur le fleuve Świna, avec d'un côté la frontière allemande et de l'autre la mer Baltique. Ces installations, qui devraient être terminées en 2014, contribueront à libérer davantage la Pologne du fioul lourd et à alléger le fardeau financier découlant de la dépendance à l'égard de la Russie pour satisfaire certains besoins énergétiques.

Certes, la Pologne reste tributaire du charbon, mais le pays prend des mesures tous azimuts pour changer la situation.

Voir aussi www.bei.org/poland ■

Objectif « renouvellement des forêts » pour la Turquie

La réhabilitation forestière et le boisement permettent d'atteindre une croissance durable et capable de résister aux changements climatiques. Forte d'une expérience réussie, la BEI entend continuer de promouvoir les efforts déployés par la Turquie pour réhabiliter et protéger ses forêts.

L'analyse de la réalisation du projet, menée en été 2013, a donné des résultats impressionnants.

La Turquie est l'un des pays les plus touchés par l'érosion. Son relief escarpé, son climat et la fréquente surexploitation de ses forêts et de ses terres agricoles et de parcours contribuent à la fragilisation des sols. Sur 46 % du territoire, les pentes sont à plus de 40 %. On estime que 500 millions de tonnes de sol sont perdues chaque année, provoquant l'envasement des rivières et des barrages et réduisant la fertilité des terres. Dans l'ensemble du bassin méditerranéen, le risque croissant de feux de forêt qu'entraîne le changement climatique est une source d'inquiétude supplémentaire, les incendies amplifiant le phénomène d'érosion des sols et contribuant de manière notable aux émissions de CO_2 dans le pays.

La réhabilitation des forêts et le boisement ont un rôle important à jouer au niveau à la fois de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à leurs effets. Le boisement et la gestion responsable des forêts peuvent contribuer à renforcer le piégeage du carbone, à fournir une source durable de bioénergie et à faciliter l'adaptation aux risques accrus de feux de forêt et d'érosion de sols qui sont associés au dérèglement climatique. Avec près de 4,2 millions de hectares de forêts dégradées qui pourraient être réhabilitées pour apporter un éventail d'avantages écologiques et assurer un approvisionnement durable en biomasse, la Turquie a compris qu'elle ne pouvait manquer l'occasion de régénérer ses forêts pour améliorer la situation environnementale du pays.

Investir dans des forêts en bonne santé

En 2011, la BEI a accordé un prêt de 150 millions d'EUR au ministère turc des forêts et des ouvrages hydrauliques pour la mise en œuvre de l'ambitieux programme national d'action pour le boisement et la maîtrise de l'érosion. Ce projet concernait le reboisement de quelque 70 000 hectares de forêts dégradées et de 30 000 hectares de terres de parcours ainsi que la mise en œuvre de mesures visant à maîtriser l'érosion sur 190 000 hectares supplémentaires. Les investissements étaient également axés sur la capacité et le matériel de lutte contre les incendies de forêt. Grâce à ce soutien, les autorités turques sont maintenant en mesure de réagir dans les 18 minutes à un départ de feu.

L'analyse de la réalisation du projet, menée en été 2013, a donné des résultats impressionnants. Les objectifs annuels fixés pour les activités de boisement et de maîtrise de l'érosion ont été atteints à hauteur d'au moins 90 %, et les retombées positives du projet sur l'environnement avoisinant sont déjà visibles. La santé des forêts s'est améliorée, les sols et les ressources en eau ont été protégées et l'offre de bois et de biomasse augmente. Des vérifications effectuées récemment confirment que la perte de sols liée à l'érosion a sensiblement diminué. On estime que les mesures de réhabilitation et de boisement se traduiront par la séquestration de 230 000 tonnes de CO_2, ce qui équivaut à 150 000 vols aller-retour entre Ankara et New York.

Revitaliser les économies rurales

La réhabilitation des forêts et le boisement ont également des retombées positives sur l'économie locale. Près de huit millions de personnes vivent dans des villages forestiers en Turquie. Deux années d'efforts intenses de remise en état des forêts et de boisement ont permis de donner de l'emploi à 6 500 personnes dans les zones rurales, où le niveau de revenus est sensiblement inférieur à la moyenne nationale.

La régénération des forêts permet également de répondre aux besoins en énergie dans les régions où le bois de chauffage provenant des forêts d'État est la principale source d'énergie. La bioénergie fait partie intégrante de la stratégie en faveur du climat adoptée par le pays. L'utilisation de granules et de briquettes de bois en

remplacement du charbon est actuellement encouragée, tant pour réduire les émissions de CO_2 que pour diversifier les revenus ruraux.

Mais il subsiste encore beaucoup de forêts dégradées...

La BEI s'intéresse maintenant à la manière de renforcer son soutien à une exploitation forestière durable en Turquie. Pour cela, elle entend s'appuyer sur sa collaboration fructueuse tant avec le ministère turc des forêts et des ouvrages hydrauliques qu'avec l'Agence française de développement (AfD), son partenaire financier pour ce projet. La BEI et l'AfD ont réparti les tâches afin de préparer efficacement le projet et de bénéficier de la vaste expérience des deux institutions en matière de financement de projets. 110 000 hectares supplémentaires de forêts vont être réhabilités et 80 000 ha de nouvelles forêts seront plantés, ce qui aidera la Turquie à réaliser son objectif ambitieux de couvrir de forêts 30 % de son territoire d'ici à 2017. ■

www.bei.org/france

La ville de Metz, dans l'est de la France, a inauguré en octobre son réseau en site propre de voies réservées aux bus et son parc d'autobus très économiques. Comme quoi le tramway n'est pas la seule solution.

Les transports publics constituent un problème de taille pour l'autorité locale des 40 communes de Metz Métropole, avec pour corollaire une ville en proie à d'importants embouteillages. La solution du tramway a été envisagée puis finalement rejetée. Le centre historique de la ville et ses rues étroites ne se prêtaient pas à des travaux de ce type et le système choisi est beaucoup plus économique.

Le projet a coûté au total environ 230 millions d'EUR, financés notamment par un prêt BEI de 80 millions d'EUR. Metz Métropole estime qu'un réseau de tramway aurait coûté 450 millions d'EUR, voire davantage. Il a fallu trois ans pour que Mettis passe de la planche à dessin à son exploitation, avec à la clé la création de 2 100 emplois sur cette période.

Lignes de bus imperméables au trafic

Mettis devrait induire un réaménagement du système des transports publics desservant les 230 000 habitants de l'agglomération de Metz. Il comprend deux lignes en site propre d'une longueur totale de 17,8 kilomètres, ainsi que trois parkings relais et un centre d'entretien. Ces lignes seront réservées exclusivement à une flotte de 27 autobus hybrides ultramodernes roulant au diesel et à l'électricité. Construits en Belgique par la firme Van Hool, ces véhicules de 24 mètres de long sont bi-articulés pour pouvoir négocier les virages serrés. Mettis a été officiellement mis en service le 5 octobre, en présence du Premier ministre français, Jean-Marc Ayrault.

D'autres villes françaises, à savoir Nantes, Rouen et Nîmes, ont déjà adopté ce système associant de longs bus écologiques à des voies en site propre, tandis que Cannes, Saint-Étienne et Valenciennes s'attachent actuellement à l'installer.

Au service de 80 % de la population active

Les deux lignes desserviront à elles seules la moitié de la population de la ville et un quart des habitants du Grand Metz. En outre, elles pourront être empruntées directement par 80 % de la population active de la ville et par 52 % des travailleurs de l'agglomération au sens large : les autobus Mettis relieront le centre d'affaires, mais également les quartiers périphériques, tout en assurant une liaison directe avec la gare centrale. Mettis aura également un effet d'entraînement car les bus qui desservaient les anciennes lignes viendront en renforcer d'autres. Les capacités des transports publics s'en trouveront améliorées dans l'ensemble de la ville.

230 000

Mettis devrait induire un réaménagement du système des transports publics desservant les 230 000 habitants de l'agglomération de Metz.

Aux heures de pointe, ces bus aux couleurs vives allant du rose au bleu en passant par le vert et l'orange et capables de transporter chacun environ 150 passagers se relaieront toutes les quatre à huit minutes à chaque arrêt des deux lignes. Les études menées par Metz Métropole indiquent que le fait d'allier fréquence de service et voies réservées permettra de réduire le temps de trajet « de point à point » de 43 % en moyenne par rapport aux lignes précédentes. Par ailleurs, grâce aux nouveaux autobus, les émissions de CO_2 diminueront en moyenne de 1,53 tonne par jour ouvrable normal et de 374 tonnes par an, compte tenu du service réduit les week-ends, les jours fériés et aux heures creuses.

Dès son entrée en service, Mettis devrait assurer 25 500 déplacements de passagers par jour

Une solution de mobilité utilitaire pour Metz

ouvrable. Dans quelques années et assurément au cours de la prochaine décennie, Metz Métropole s'attend à ce que le nombre de trajets de voyageurs journaliers passe de 37 000 à 78 000 sur l'ensemble du réseau des transports de la ville. Quelque 42 000 personnes ont essayé les nouveaux bus durant le week-end de leur inauguration, ce qui laisse augurer de débuts prometteurs. ■

Renault : une gamme diversifiée et écologique

Le constructeur automobile français est entré de plain-pied dans l'ère de la voiture électrique. Un nouveau prêt BEI permettra de financer trois programmes spécifiques de recherche-développement dans ce domaine.

Renault entend produire une nouvelle génération de voitures performantes, accessibles financièrement et respectueuses de l'environnement. Cette nouvelle gamme sera innovante sur le plan technologique et écologique puisqu'elle consommera moins que les modèles précédents et émettra moins de CO_2. Le nouveau prêt de la BEI permettra de financer les activités de recherche-développement relatives à ces voitures, réparties en trois programmes spécifiques.

La BEI a prêté près d'un milliard d'EUR à Renault depuis 2009 à l'appui de la recherche-développement portant à la fois sur les véhicules électriques et sur ceux dotés de groupes motopropulseurs, dans le but de concevoir de nouveaux modèles tout en améliorant les anciens.

Des véhicules légers

La gamme de Renault comprend actuellement quatre modèles entièrement électriques mis sur le marché depuis un an environ. Outre la très petite ZOE, la première voiture traditionnelle roulant uniquement à l'électricité, et la Twizy, une citadine originale aux allures de quadricycle qui n'aurait probablement jamais été commercialisée par un autre constructeur, il y a également les versions électriques de l'utilitaire Kangoo et de la berline Fluence.

Ces modèles sont équipés de batteries au lithium-ion et, grâce à la BEI, Renault a pu approfondir ses compétences liées aux produits et procédés reposant sur les technologies au lithium-ion. À mesure que les voitures électriques deviendront plus concurrentielles, un marché grand public se développera naturellement en leur faveur. Selon les estimations, ces voitures pourraient permettre une réduction annuelle potentielle de plus de 150 000 tonnes de CO_2 par rapport aux véhicules pourvus de moteurs conventionnels.

Alors que les modèles Twizy et ZOE sont entièrement électriques, Renault met actuellement au point une nouvelle citadine destinée à remplacer la Twingo. Seule une esquisse a été dévoilée, mais le constructeur affirme que cette nouvelle voiture sera « modulaire, accessible et à très faibles émissions de CO_2 ».

Des économies d'un bout à l'autre de la chaîne

Pour atténuer l'impact de la voiture sur l'environnement, il faut réduire le poids des véhicules. C'est précisément à cette fin, mais aussi pour améliorer l'aérodynamisme et limiter la résistance à l'air de ses modèles que Renault réalise des recherches dans le cadre d'un programme intégré. Le constructeur automobile français créera des plateformes virtuelles et des prototypes afin d'appliquer les solutions trouvées à ses futurs nouveaux modèles.

Renault conçoit également de nouveaux groupes motopropulseurs classiques en cherchant à réduire leurs émissions et à parfaire leur fonctionnement. Mais le constructeur cherche aussi à limiter autant que possible l'incidence de ses processus de fabrication sur l'environnement et intègre cet objectif dans ses travaux de recherche, en consacrant un volet spécifique aux pièces automobiles. Il étudie les possibilités permettant d'allonger leur durée de vie et de les normaliser dans l'ensemble de sa gamme, afin de les réutiliser.

Les moteurs à combustion obéissent tous aux mêmes principes, indépendamment du constructeur automobile. Renault ne cherche pas à les réinventer, mais à apporter des améliorations constantes tout au long de la durée de vie tant des processus que des moteurs. Ces stratégies lui ont permis de réduire de 50 % les émissions de CO_2 sur l'ensemble de sa gamme au cours de ces 20 dernières années. ■

www.bei.org/france

Ces stratégies ont permis à Renault de réduire de 50 % les émissions de CO_2 sur l'ensemble de sa gamme au cours de ces 20 dernières années.

La BEI au **secours des forêts**

La BEI va investir jusqu'à 25 millions d'EUR dans Althelia Climate Fund. Cet instrument financier novateur favorise l'utilisation durable des terres et la conservation des forêts. Il aura des retombées bénéfiques sur l'environnement et permettra de réduire les émissions de carbone.

Le déboisement et la dégradation des forêts sont responsables de près de 20 % des émissions de gaz à effet de serre de la planète.

Globalement, l'empiètement croissant des terres agricoles sur la forêt, la conversion en prairies, le développement des infrastructures, la mauvaise gestion des ressources forestières et des incendies de forêt, quelles qu'en soient les causes, viennent en seconde position, juste après le secteur énergétique, pour leur contribution aux émissions de carbone.

Le déboisement et la dégradation des forêts sont plus néfastes à cet égard que le secteur des transports tout entier à l'échelle de la planète. Les forêts tropicales emmagasinent 25 % du carbone terrestre tout en absorbant 15 % des émissions mondiales de carbone. Et pourtant, ce qui devrait être un facteur important d'atténuation dans la lutte contre les changements climatiques devient, du fait de l'intervention humaine aléatoire et à courte vue , un problème et non une solution.

Opérations locales, retombées mondiales

Althelia Climate Fund répond aux critères du programme REDD+ (Réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts). Ce mécanisme de marché soutenu par les Nations unies et mis en œuvre à l'échelle nationale est conçu pour protéger les forêts et appuyer leur rôle dans les stratégies de lutte contre les changements climatiques grâce à l'évaluation de leur conservation en termes monétaires. La BEI avance ici en territoire encore inconnu : l'investissement initial de 15 millions d'EUR est sa toute première opération dans le cadre du REDD+.

Qu'est-ce qui distingue donc Althelia Climate Fund des autres fonds ? Le modèle adopté par le gestionnaire du fonds porte sur les acteurs du déboisement et l'utilisation non durable des sols. Il vise aussi à démontrer que résultats financiers et projets irréprochables sur les plans social et environnemental sont loin d'être incompatibles. Althelia Climate Fund a une portée mondiale et il investira dans une vingtaine de projets dans le monde, plus particulièrement en Afrique et en Amérique latine, à partir de la fin de 2013.

Des sources multiples de revenus

Les investissements pourront prendre des formes diverses, mais ils rentreront tous dans le champ couvert par les normes sociales et environnementales fixées par le gestionnaire du fonds. Afin de protéger les forêts sur pied, et conformément au programme REDD+, une valeur financière – un crédit carbone – est attribuée au carbone stocké dans ces forêts tropicales. Il y a donc une incitation financière supplémentaire à les protéger.

Ces crédits carbone peuvent être échangés tant que le carbone est présent et c'est là le point essentiel : ils deviennent un dispositif de protection de l'environnement et de la biodiversité dans les régions tropicales car ils ont une valeur financière. Les propriétaires forestiers doivent être indemnisés pour les pertes éventuelles de revenus fonciers, mais ce coût d'opportunité est compensé par l'obtention de la valeur de ces crédits carbone. Une fraction des crédits carbone d'Althelia Climate Fund, correspondant à la part de la BEI, sera vendue à des entreprises pour les aider à réaliser leurs objectifs en matière de responsabilité sociale et environnementale. De fait, l'investissement dans son ensemble vise à conserver les forêts tropicales.

Le fonds permettra également d'augmenter le volume et la qualité d'une grande variété de produits agricoles. Il tient compte du bien-être des parties prenantes locales ainsi que des aspects sociaux et environnementaux des activités menées sur le terrain. Les investissements obéissent à deux principes centraux : l'existence de moyens de subsistance durables et la réduction de la pauvreté à l'échelle locale. La BEI connaît bien ces domaines. En investissant dans le programme REDD+, elle prend pied dans de nouveaux secteurs d'activité appliquant des pratiques respectueuses de l'environnement. Voir aussi www.bei.org/ala ■

Ça bouge @ la BEI

Nomination de László Baranyay au Comité de direction de la BEI

Le Conseil des gouverneurs de la BEI a nommé László Baranyay au poste de vice-président et membre du Comité de direction de la Banque. De nationalité hongroise, M. Baranyay a succédé à Anton Rop, vice-président démissionnaire.

Avant de devenir membre du Comité de direction de la BEI le 1er septembre, il était PDG et président du directoire de la Banque hongroise du développement (MFB) et membre du conseil de surveillance de la Banque nationale hongroise.

Renouvellement du mandat de Dario Scannapieco au poste de vice-président

Dario Scannapieco, vice-président italien et membre du Comité de direction, a vu son mandat renouvelé pour une période de six ans à compter du 16 août 2013.

M. Scannapieco est également président du Conseil d'administration du Fonds européen d'investissement.

Klaus Zimmermann (centre) et Elias Papaioannou (3e à droite) ont été les premiers lauréats du prix BEI.

Les professeurs Zimmermann et Papaioannou remportent le Prix BEI

Le Prix BEI a été créé par l'Institut BEI afin de reconnaître et d'encourager chaque année l'excellence dans le domaine de la recherche économique et sociale. Il consiste en une « Récompense pour contribution exceptionnelle » de 40 000 EUR et un « Prix du jeune économiste » de 25 000 EUR.

Les premiers lauréats, Klaus F. Zimmermann, professeur à l'université de Bonn, et Elias Papaioannou, professeur à la London Business School, ont été récompensés pour leurs travaux de recherche sur la thématique « Croissance, emploi et convergence – Applications à l'Union européenne ».

Ces récompenses ont été remises par Werner Hoyer, président de la BEI, et Christopher A. Pissarides, lauréat du prix Nobel, au cours d'une cérémonie organisée à Varsovie en septembre.

EIB PRIZE

Calendrier

- **11-22.11.2013**
  Conférence de Varsovie sur le changement climatique (19e session de la Conférence des Parties à la CCNUCC)
- **14.11.2013**
  Conférence économique annuelle de la BEI, Luxembourg
- **28.11.2013**
  Deuxième forum économique du Partenariat oriental, Vilnius
- **10.12.2013**
  Conférence de la FEMIP sur l'énergie, Bruxelles

Pour plus d'informations :
www.bei.org/events

Publications

- Soutenir les PME pour la croissance, l'innovation et l'emploi
- « Résultats et financements » – les opérations de la BEI à l'extérieur de l'UE
- Banking in the Mediterranean
- Private infrastructure finance and investment in Europe.

Pour plus d'informations :
www.bei.org/publications

Banque européenne d'investissement

98-100, boulevard Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg
(+352) 43 79 1 (+352) 43 77 04

QH-AA-13-151-FR-C © BEI - 10/2013 - FR

On trouvera sur le site web de la Banque la liste mise à jour des bureaux existants et des bureaux ouverts après la date de la présente publication, ainsi que leurs coordonnées.

Des financements au service du climat

La BEI joue un rôle de premier plan dans le financement d'investissements en faveur des énergies renouvelables pour promouvoir un approvisionnement énergétique plus durable, plus compétitif et plus sûr.
www.bei.org

Banque européenne d'investissement

La banque de l'UE